

Programme 4.2.1 OPPQ-REPAR 2024-2025

Lettre d'intention

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Vérifications préalables à l'examen scientifique de la demande par les personnes représentantes des organismes partenaires

	La personne candidate est membre régulière de l'OPPQ	OUI/NON
	La personne candidate est membre associée ou étudiante du REPAR (excluant le niveau postdoctoral) ¹	OUI/NON
	La personne candidate a une version à jour de son CV dans son profil de membre et son CV témoigne de tous les critères d'admissibilité. Les personnes chercheuses ont un CV commun canadien, de format FRQS, FRQSC, FRQNT, IRSC, CRSH ou CSRNG	OUI/NON
	La personne candidate ne détient pas simultanément, comme demandeuse principale, une autre subvention de ce programme	OUI/NON
	La personne candidate ne détient pas une autre bourse ou subvention en cours avec l'OPPQ	OUI/NON
	La personne candidate a soumis une seule demande comme demandeuse principale au programme de bourses et subventions de l'OPPQ, toutes catégories confondues. Également, la personne candidate et les personnes codemandeuses ont soumis un maximum de deux demandes au total pour le concours OPPQ-REPAR	OUI/NON
	La personne candidate identifiée comme demandeuse principale est une personne clinicienne	OUI/NON

	Le rôle prépondérant de la personne candidate dans la réalisation du projet est bien établi	OUI/NON
	L'équipe de recherche comporte au moins une personne membre régulière (chercheuse) du REPAR	OUI/NON
	L'OPPQ et le REPAR s'attendent à ce que le projet soit l'initiative d'une personne clinicienne ou d'un groupe de personnes cliniciennes appuyé par une ou des personnes chercheuses du REPAR. Le rôle de chaque personne membre de l'équipe de recherche (cliniciennes, chercheuses, ou autre) répond à cette attente et il est significatif pour la réalisation du projet	OUI/NON
	Le projet proposé n'est pas un sous-projet d'un(e) membre de l'équipe de recherche. Il est innovant et n'est pas en continuité avec des projets d'une personne chercheuse	OUI/NON
	Aucune autre subvention ou bourse n'a été obtenue pour le même projet ou pour tout autre projet corolaire. Il est possible que des fonds provenant d'autres sources soient prévus pour une bourse ou une rémunération salariale de la personne candidate. Toutefois, ces fonds additionnels ne devront pas dépasser 20 000 \$.	OUI/NON
	Lettre de la personne candidate, signée par la personne qui l'emploie, spécifiant son implication, le temps qu'elle dédie actuellement à la pratique clinique, la confirmation qu'elle maintiendra des activités cliniques tout au long du projet, ainsi que la description de son expérience en recherche, le cas échéant	OUI/NON
	Lettre d'un(e) membre de l'équipe ayant le statut de membre régulier du REPAR témoignant des liens entre ce projet et ses expertises et le soutien que le membre offrira	OUI/NON
	Lettre d'appui du milieu témoignant de l'engagement du milieu à mettre en place des	OUI/NON

	actions visant à soutenir l'équipe de recherche et à encourager l'utilisation des données probantes issues du projet	
	La demande est complète	OUI/NON
<p>¹ Si la personne candidate n'est pas membre du REPAR, la demande d'adhésion au REPAR doit être faite avant le 15 décembre 2023.</p>		
CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION		
1. FAISABILITÉ	<p>A. Faisabilité du projet en fonction des ressources humaines, physiques et matérielles, de l'accessibilité des participant(e)s (recrutement), du montant, de l'échéancier et de la durée de la subvention.</p> <p><u>Critère</u> : Dans ce contexte, la proposition expose un plan réaliste pour mettre en œuvre et conclure le projet.</p>	<p>5 — Tout-à-fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord</p>
Commentaires :		
	<p>B. Prévisions budgétaires réalistes et ventilation budgétaire adéquate.</p> <p><u>Critère</u> : Le budget demandé est justifié pour que les activités proposées puissent être réalisées et permettre l'atteinte des objectifs.</p>	<p>5 — Tout-à-fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord</p>
Commentaires :		
2. RÉSEAUTAGE	<p>A. Expertise et complémentarité du réseautage.</p> <p><u>Critère</u> : Les membres de l'équipe possèdent les expertises scientifiques et cliniques complémentaires requises pour la</p>	<p>5 — Tout-à-fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord</p>

	réalisation du projet (méthodologies, expertises, domaines de recherche...).	
Commentaires :		
	<p>B. Projet clinique en équipe avec une ou des personnes cliniciennes. L'OPPQ et le REPAR s'attendent à ce que le projet soit l'initiative d'une personne clinicienne ou d'un groupe de personnes cliniciennes appuyé par une ou des personnes chercheuses du REPAR.</p> <p><u>Critère</u> : La complémentarité de l'expertise clinique et de recherche du tandem chercheur(-euse) — clinicien(ne) (personne candidate) pour la réalisation du projet de recherche est démontrée.</p>	<p>5 — Tout-à-fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord</p>
Commentaires :		
3. ARRIMAGE AVEC PRIORITÉS ¹ DU REPAR ET LES OBJECTIFS DU PROGRAMME	<p>A. Pertinence du projet par rapport à la mission et aux priorités du REPAR.</p> <p><u>Critère</u> : Le projet est pertinent et en lien avec la mission et les priorités du REPAR.</p>	<p>5 — Tout-à-fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord</p>
Commentaires :		
	B. Pertinence du projet par rapport au programme OPPQ-REPAR.	<p>5 — Tout-à-fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord</p>

¹ Les priorités du REPAR sont les suivantes : 1) Accès inclusif aux soins et services en adaptation-réadaptation; 2) Prévention, dépistage, évaluations et interventions innovantes; 3) Environnement sociaux et physiques inclusifs.



Réseau thématique soutenu par le FRQS

	<p><u>Critère</u> : Le projet répond adéquatement aux objectifs du programme.</p>	
Commentaires :		
	<p>C. Effet structurant du projet pour le REPAR.</p> <p><u>Critère</u> : Les liens du projet avec les priorités du REPAR sont clairement démontrés.</p>	<p>5 — Tout-à-fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord</p>
Commentaires :		
<p>Le projet atteint le seuil minimal pour être évalué scientifiquement : 4 ou 5/5 pour chaque critère</p>		<p>OUI/NON</p>
Commentaires généraux :		